

Dès octobre 2015



# UNIQA numérise vos justificatifs de remboursement

## Comment soumettre vos demandes de remboursement

**A partir d'octobre 2015 voici comment soumettre vos demandes de remboursement :**

### ■ UNIQA Espace membre

Connectez-vous sur : <https://extranet.uniqa.net> (créez un compte si vous n'en avez pas). Cliquez sur le bouton « Envoyer demande de remboursement » et suivez les instructions.

### ■ Email

Envoyez nous l'avis de remboursement de votre assurance de base en version \*.pdf à : [claims.gpafi@uniqa.ch](mailto:claims.gpafi@uniqa.ch)

Ajoutez votre numéro d'assuré UNIQA dans le sujet du mail.

(Cette adresse est réservée aux demandes de remboursement, pour toute question utilisez l'adresse : [contact.gpafi@uniqa.ch](mailto:contact.gpafi@uniqa.ch))

### ■ Courrier postal

Ne pas utiliser d'agrafe, de papier collant ni de colle.

**Dans tous les cas, n'oubliez pas de :**

- Envoyez votre demande dans les 12 mois suivant la date d'émission du décompte
- Envoyez l'avis de remboursement de votre assurance de base
- Une copie des factures est nécessaire seulement en cas de :
  - Traitement hospitalier
  - Traitements limités en nombre de séances ou jour (psychothérapie, soins infirmiers...)
  - Optique, appareillages divers, traitement d'infertilité, transport
  - Admission avec une exclusion médicale (pendant la durée de celle-ci)
- Pour les traitements de médecine naturelle, veuillez joindre la preuve de paiement à la facture originale ainsi que la prescription de médicaments.

Plus d'informations sur:

[www.gpafi.ch](http://www.gpafi.ch)

<https://extranet.uniqa.net>

UNIQA Assurances SA, Rue des Eaux-Vives 94,  
CP 6402, CH-1211 Genève 6

